

Réunion-débat sur les ondes électromagnétiques

L'association Téthys organisait un débat public sur deux projets d'installation d'antennes de téléphonie mobile à Sainte Gemmes-sur-Loire, le 20 novembre 2018 à la Salle des Fêtes de la commune. Accueil des participants (nombreux) par la présidente, Hélène Scardina. A la tribune, Emmanuel Madieta, physicien chercheur et enseignant dans une école d'ingénieurs, et Marc Cendrier, co-fondateur de l'association Robin des Toits. Invités, les opérateurs de téléphonie ne sont pas venus.

A la suite d'un échange avec le maire de Sainte Gemmes-sur-Loire, Emmanuel Madieta a mené une étude bibliographique pour répondre à la question : « *Les ondes électriques et électromagnétiques émises par les antennes relais et les téléphones portables ont-elles des effets nocifs ?* ». Les principales sources d'information sur Internet : Science Direct et Google Scholar. 164 articles ont été identifiés. 162 concluent que les ondes ont des effets nocifs et 4 concluent par la négative. Les effets chez les humains sont le cancer du cerveau, la leucémie, les maux de tête, les désordres auditifs, les désordres d'ordre sexuel et de la fertilité, les maladies cardiovasculaires, les troubles neurologiques, les troubles du sommeil, les troubles de l'humeur et du comportement, d'autres troubles dont les perturbations de l'ADN... Les premiers effets nocifs des ondes portent sur l'ADN.

Des effets ont été également relevés chez les animaux (dont les troubles de la perception, du comportement et de la reproduction chez l'abeille) et chez les plantes.

Martin L. Pall, professeur émérite américain, est à la tête d'un appel international demandant l'arrêt du déploiement de la 5G sur terre et dans l'espace.

Marc Cendrier évoque le Conseil de l'Europe, organisme public reconnu, mais sans pouvoir autre que de recommandation. Cette instance a jugé que la valeur limite d'exposition (VLE) aux ondes était de 0,6 volt par mètre. Il invite les pays européens à se fixer un objectif de 0,2. En France, la valeur s'établit à 6 volts. « *Il est rare que les mesures officielles soient justes* ». Il juge que le wifi est la technologie la plus dangereuse.

Marc Cendrier n'est pas contre la technologie, mais il critique le choix du tout sans fil et déplore ses conséquences. Il déplore le manque de pression de la société.

Quelles solutions ? Des antennes de plus faible puissance – et plus nombreuses et mieux réparties- permettraient d'atteindre l'objectif du Conseil de l'Europe. Des tests positifs ont été menés il y a quatre ans dans un quartier de Grenoble et dans le XIVème arrondissement de Paris. Mais ce type d'antennes suppose des interventions humaines permanentes par des techniciens compétents, donc des coûts salariaux dont les opérateurs ne veulent pas. Le développement du filaire serait également une piste de progrès.

Les autorités locales devraient demander aux opérateurs porteurs d'un projet d'antenne de respecter le maximum de 0,6 volt par mètre. Lorsqu'ils font l'objet de ce type de démarche officielle, les opérateurs n'insistent pas en général et préfèrent se retirer.

La situation à, Sainte Gemmes-sur-Loire est évoquée par le maire, Laurent Damour.. Un premier projet est mené par SFR et Orange (voire Bouygues). La municipalité a proposé un terrain près des ateliers municipaux. Une pétition a recueilli 440 signatures. Aucun accord n'a été trouvé. Les opérateurs reprendront contact pour d'autres propositions d'implantation.

Le second projet, chemin de la Messe, touche la zone horticole où l'opérateur a conclu une transaction pour un espace foncier à l'automne 2017. Un collectif des riverains s'est formé, aujourd'hui présidé par Adrien Gilbert. Une réunion avec les personnes concernées a été organisée par la mairie. Free n'est pas venu. La municipalité a porté l'affaire au Tribunal administratif en référé, puis sur le fonds, mais a été déboutée. L'opérateur a été convoqué par le Préfet pour débattre de l'esthétisme du projet et de sa puissance. Mais sa position n'a pas évolué. Free est désormais en capacité de réaliser son antenne.

Marc Cendrier conclut en disant que « *l'avenir, c'est la fibre optique. On peut y faire passer ce qu'on veut* ».

ooo ooo

Pour information, une conférence ouverte à tous est organisée le 29 novembre par la MSA sur le thème « *Pollution électromagnétique dans la maison : comment l'éviter ?* ». Elle aura lieu à 20 h, à la Maison pour Tous de Monplaisir, 3 rue de l'Écriture. Intervenant : Thierry Gautier, géobiologue et sourcier.

Compte-rendu par Alain Ratour
Association du Camp de César